REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 26 octobre 2023

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département du territoire et de la Ville de Genève

Praille Acacias Vernets: la Ville de Genève et le département du territoire se concertent pour reconnaître la patinoire des Vernets comme un objet remarquable digne de protection

Réalisée pour la Ville de Genève en 1957-1958 par les architectes Albert Cingria, François Maurice et Jean Duret, la patinoire des Vernets constitue à cette époque un objet novateur dans le domaine des constructions sportives, non seulement par sa physionomie mais également par ses solutions constructives audacieuses.

Depuis sa construction, la patinoire a fait l'objet de plusieurs interventions, en lien avec l'évolution des techniques, des pratiques sportives et sociales et des exigences sécuritaires. Les derniers travaux en date ont d'ailleurs consisté à remplacer le système de refroidissement réalisé par l'intermédiaire de 7,5 T d'ammoniac afin de répondre aux exigences relatives à la construction d'immeubles d'habitations sur le site de l'ancienne caserne. Si la patinoire des Vernets est chère à la population, elle est aussi un modèle de bienfacture et de goût du détail, tout en constituant un marqueur de son temps comme peu d'autres constructions à Genève, au sein d'un périmètre – Praille Acacias Vernets – en pleine mutation.

Cette reconnaissance complète harmonieusement la transformation future de l'esplanade des Vernets. Afin de perpétuer ces équipements et leurs nombreuses qualités, l'inscription à l'inventaire de la patinoire des Vernets permettra à la Ville de Genève d'envisager l'évolution nécessaire du bâtiment, et notamment l'amélioration de son enveloppe thermique, en concordance avec les instances en charge de la protection du patrimoine.

Dossier de presse

Pour toute information complémentaire:

- *Monsieur Pierre Alain Girard, directeur général, office du patrimoine et des sites, DT, T. 078 606 84 10;*
- *Monsieur Pierre Tourvieille de Labrouhe, conseiller en conservation du patrimoine architectural, Ville de Genève, DACM, T. 022 418 82 52.*